





SESSION 2024

Ingénieur responsable de la maintenance et du patrimoine immobilier (H/F)

Catégorie: A

Corps : Ingénieur de recherche

Branche d'activité professionnelle (BAP) : G

Famille professionnelle : Patrimoine immobilier et logistique

Métier ou emploi type*: Ingénieur responsable du patrimoine immobilier ou logistique

*REME, REFERENS, BIBLIOPHILE

Nature du concours : externe

Nombre de poste(s): 1

Affectation: UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE

Composante/Service: Direction de la Gestion du Patrimoine Immobilier (DGPI)

Missions

Activités principales

- Participer aux réflexions prospectives sur l'évolution du patrimoine immobilier pour la définition de la politique immobilière durable de l'établissement
- Préparer et accompagner les montages financiers (Etat, collectivités, établissement, autres partenaires) permettant la planification pluriannuelle des investissements
- Elaborer, justifier et exécuter le budget du service
- Décliner la politique immobilière par l'ajustement de l'organisation, le choix des outils, la définition des objectifs et le suivi des indicateurs
- Assurer la conduite de projet des grosses opérations de l'établissement ainsi que la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage
- Décliner les obligations réglementaires techniques de la sécurité dans les bâtiments
- Garantir la pérennité du patrimoine immobilier au regard des moyens alloués







Compétences

Connaissances

- Patrimoine immobilier, réglementation et techniques du domaine
- Méthodologie de conduite de projet
- Pilotage des organisations
- Techniques de négociation
- Politiques, dispositifs et procédures propres au champ d'intervention

Savoir-faire

- Piloter un projet
- Encadrer/animer une équipe
- Conduire une négociation
- Savoir représenter l'établissement
- Accompagner les changements
- Mettre en œuvre et encadrer les normes, procédures et règles du domaine

Savoir-faire

- Capacité de conviction
- Capacité à encadrer, à manager
- Capacité à développer une vision stratégique
- Capacité de conceptualisation

Environnement et contexte de travail

L'activité s'exerce au sein de la Direction de la Gestion du Patrimoine Immobilier (DGPI) qui intervient sur l'ensemble de l'établissement. La DGPI a la responsabilité de proposer une politique immobilière à la Présidence mais aussi d'assurer les maitrises d'ouvrages, suivis des travaux de construction et de maintenance, ainsi que l'exploitation. Poste implanté à Mulhouse (Campus Illberg).

En tant que directeur adjoint de la DGPI, l'encadrement des 40 personnes de la direction est réalisé conjointement avec le directeur.

Formation/expérience

Une formation d'architecte ou d'ingénieur du monde du bâtiment est exigée.

Conditions réglementaires exigées

- conditions générales d'accès à la fonction publique (art. L321-1, L321-2 et L321-3 du Code général de la fonction publique),
- aucune condition d'âge et de nationalité
- être titulaire à la date de la première épreuve d'un diplôme classé au moins au





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

niveau 7 au sens du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Selon la classification actuelle des degrés de certification RNCP, ce niveau correspond aux diplômes Master 2 ou aux diplômes équivalents au bac+5.

- Les candidats non titulaires d'un des titres ou diplômes précités peuvent demander une équivalence :
 - 1. au titre de leurs titres et diplômes (titre universitaire étranger),
 - 2. de leur expérience professionnelle. La demande d'équivalence à remplir est fournie avec le dossier de candidature.

Le genre masculin a été retenu dans ce document pour en faciliter la lecture mais englobe aussi bien le masculin que le féminin.

Dans le cadre du développement de l'université européenne EPICUR et d'Eucor-Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus.

Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.